

02.04.2014 - 10:00 Uhr

Allianz Suisse lance sa nouvelle assurance voyages

Wallisellen (ots) -

- Nouvelle assurance voyages d'Allianz Suisse: des sommes d'assurance plus élevées et une couverture de base considérablement étendue
- Assurance protection juridique et assistance automobile désormais intégrées dans la couverture de base
- Franchise casco pour les véhicules de location dans le monde entier jusqu'à concurrence de CHF 3000.-

Allianz Suisse lance une nouvelle assurance voyages annuelle. Cette solution globale attrayante, qui se distingue par des sommes d'assurance élevées, offre aux voyageurs une protection encore plus développée que celle de l'ancien produit: la couverture de base a été fortement étendue et comprend désormais les assurances complémentaires «Protection juridique» et «Assistance automobile», auparavant soumises au versement de primes.

La nouvelle assurance voyages annuelle est très intéressante pour les clients, du fait, notamment, des sommes d'assurance plus élevées. Désormais, celles-ci sont comprises entre CHF 25 000.- et CHF 100 000.- par voyage, selon l'option choisie (entre CHF 10 000.- et CHF 20 000.- pour l'ancien produit). En outre, les assurances complémentaires «Protection juridique» et «Assistance automobile», auparavant soumises au versement de primes, sont maintenant comprises dans la couverture de base, qui prend également en charge la franchise casco pour les véhicules de location jusqu'à concurrence de CHF 3000.-.

La couverture offerte par l'ancien produit est toujours de mise: la possibilité de sélectionner la validité territoriale «Monde» ou seulement «Europe» a notamment été conservée et les clients sont toujours protégés des pertes financières en cas d'interruption de cours et de formations complémentaires. Thomas Lanfermann, responsable Non-vie Privés chez Allianz Suisse déclare: «Nous voulions développer une nouvelle assurance voyages innovante combinant les meilleures caractéristiques de l'ancien produit et des prestations supplémentaires pour apporter un véritable plus aux clients. Et nous y sommes parvenus.»

Vous trouverez ce communiqué de presse ainsi que d'autres communiqués d'Allianz Suisse sur notre portail Internet www.allianz.ch/actualites

Contact:

Communication Allianz Suisse
Hans-Peter Nehmer, téléphone: 058 358 88 01,
courriel: hanspeter.nehmer@allianz.ch

Harry H. Meier, téléphone: 058 358 84 14,
courriel: harry.meier@allianz.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008591/100753919> abgerufen werden.